

ANNEXE 6 – TUTORAT DES ENSEIGNANTS STAGIAIRES
ÉTAT DES SERVICES EFFECTUÉS ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025
(Décret n°2014-1016 du 8 septembre 2014 portant attribution d'une indemnité de fonctions aux personnels enseignants du premier degré exerçant les fonctions de maître formateur ou chargés du tutorat des enseignants stagiaires) IR 1844

TUTEUR

NOM :	PRENOM :
NOM de FAMILLE :	GRADE-FONCTION :
N°INSEE :	
<u>Nom de l'école :</u>	Commune :

Récapitulatif des jours : (à vérifier et compléter le cas échéant)

<i>Nom stagiaire</i>	<i>Prénom stagiaire</i>	<i>Jours d'accueil</i>	<i>Nombre de jours d'accueil</i>

<i>Total journées :</i>	<i>Jours d'accueils</i>
-------------------------	-------------------------

Date :

Signatures :

L'enseignant(e)	L'IEN de la circonscription de : Vu, et certifié exact le :
-----------------	--

Cadre réservé aux services administratifs

Visa du service de la gestion individuelle

En date du :

Montant à payer :

Etat à transmettre pour paiement au service de la gestion individuelle (ce.ia95.gi@ac-versailles.fr), **après attestation du service fait par l'IEN**